

Bon usage des médicaments chez le patient âgé polymédiqué

Présentation du concepteur :

- **Monsieur Christophe ABADIE BETBEZE**, Formateur en gériatrie depuis 2010 - Nombreuses formations auprès des professionnels exerçant en EHPAD et accompagnant des personnes âgées ayant des maladies neuro évolutives
- Assistant de soins en gérontologie module : circuit du médicament, vieillissement physiologique, les pathologies associées en gériatrie, raisonnement ASG...

Expériences de formation sur ce thème :

- Bon usage des médicaments
- Bon usage du médicament dans le cadre de la certification

Etablissements

- Centre hospitalier de Comminges
- Hôpitaux de Luchon
- Groupement des EHPAD St Frai
- Infirmiers libéraux

Descriptif de la formation :

Dans 20 ans, un tiers de la population française devrait avoir plus de 60 ans - *Insee, scénario central des projections de population 2021-2070* - Le risque de perte d'autonomie et d'accidents liés à la iatrogénèse médicamenteuse va considérablement augmenter.

Acteur incontournable du « Bien vieillir », les professionnels de santé intervenant à domicile ou en structure médico-sociale sont en première ligne pour protéger les personnes âgées et leur permettre in fine, de vivre chez elles, le plus longtemps possible.

Grâce à ce programme de DPC, vous allez favoriser le bon usage des médicaments chez la personne âgée. Vous développerez ainsi les bons réflexes qui vous seront utiles au quotidien dans l'accompagnement de nos aînés qui sont bien souvent polypathologiques et polymédiqués.

Objectifs de la formation :

- Comprendre pourquoi la personne âgée est à risque dans la prise des médicaments
- Connaître le rôle des professionnels dans les différentes étapes relatives aux médicaments
- Connaître et savoir mettre en place des stratégies permettant de diminuer les risques inhérents au médicament

- Questionner, mesurer et améliorer sa pratique grâce à l'audit clinique en début et fin de formation.

Cette action de formation est spécialement conçue pour les professionnels de la santé, tels que les infirmiers(ères) diplômé(e)s d'État, qui jouent un rôle crucial dans les différentes étapes de la gestion des médicaments, incluant l'administration, la surveillance et le suivi thérapeutique. Le bon usage des médicaments est à mettre en application dans les différents établissements et différents publics ; Nous avons fait le choix d'aborder cette formation sous l'angle de la personne âgée polymédiquée.

Contenu de la formation

L'enseignement s'articulera en 3 parties, divisées en 12 modules.

Cette formation est développée en programme intégré : formation continue et évaluation des pratiques professionnelles.

La première partie débute par de l'évaluation des pratiques professionnelles sous forme d'audit clinique. Il s'agit d'une confrontation autonome qui permet d'observer les écarts entre la pratique réelle et la pratique attendue ou recommandée à partir de critères d'évaluation.

Chaque apprenant devra donc sélectionner dix dossiers médicaux de sa patientèle en fonction de critères détaillés sur la grille d'audit. C'est cette première analyse qui permettra au professionnel de santé de sélectionner, en autonomie plusieurs actions d'amélioration à mettre en place dans l'exercice de sa pratique et construire son plan d'amélioration.

Elle se compose ensuite en une partie en formation continue, elle-même découpée en modules suivis d'évaluations formatives pour vérifier l'acquisition de connaissances l'apprenant.

La dernière partie de la formation traitera de la réévaluation des pratiques professionnelles afin d'observer l'impact des mesures d'amélioration mises en place par le professionnel de santé grâce à la même grille d'audit soumise en début de formation. L'apprenant devra donc sélectionner à nouveau 10 dossiers médicaux sur la base de critères définis sur la grille d'audit en annexe.

Les résultats sont analysés automatiquement, ce qui permet au professionnel de santé de cibler le ou les critères d'évaluation sur lesquels il doit encore s'améliorer.

Afin d'accompagner au mieux les apprenants dans la traçabilité de leurs actions d'amélioration, nous leur mettons à disposition de manière facultative la possibilité de réévaluer leurs pratiques professionnelles à 6 et 12 mois après la fin de la formation.

Enfin, un forum est à disposition permanente des apprenants, permettant toute interaction entre eux mais aussi avec le formateur afin de discuter utilement des écarts de pratiques observés. Une messagerie est aussi disponible pour des échanges privés entre formateur et apprenant.

Évaluation des pratiques professionnelles et formation continue ont comme finalité commune de faire évoluer la pratique pour améliorer la qualité et la sécurité des soins. La formation continue et l'EPP adoptent des approches complémentaires.

Articuler activités de formation et processus d'évaluation de pratiques représente une évolution pédagogique de la formation en santé qui invite à porter, dans un premier temps, un regard neuf sur le processus d'évaluation en contexte de formation, et, dans un deuxième temps, à interroger le sens de l'évaluation dans une perspective d'amélioration des pratiques professionnelles en santé.

--La durée totale de la formation est estimée à 7 heures--

Sommaire de la formation

Partie A : Evaluation des pratiques professionnelles : audit clinique

Module 1 : Description de l'audit clinique, critères de sélection des dossiers patients et réponses des apprenants.

Module 2 : Mesure et analyse des écarts : sélection d'actions correctives et construction du plan d'amélioration.

Partie B : le bon usage des médicaments chez la personne âgée en lieu de vie (domicile et structure du médico-social)

1. Les généralités

Module 1 : Le circuit du médicament

Module 2 : Terminologie autour du médicament

2. La personne âgée et le bon usage des médicaments

Module 1 : Qu'est-ce qu'une personne âgée ?

Module 2 : Polypathologie et polymédication

Module 3 : Les situations à risque présentées par la personne âgée

3. Le rôle des professionnels dans la mise en place des bonnes pratiques en matière de sécurisation dans l'accompagnement de la personne âgée nécessitant un traitement

Module 1 : Sécuriser entre la ville et le lieu de vie

Module 2 : Administrer les médicaments

Module 3 : Assurer le suivi de l'administration

Module 4 : Mettre en place des outils pour dialoguer sur le bon usage des médicaments

Partie C : Evaluation d'un changement de pratiques et réévaluation de l'audit clinique

Module 1 : Réévaluation des pratiques professionnelles : audit clinique

Détail de la formation

PARTIE A : Evaluation des pratiques professionnelles : audit clinique (2h30)

Module 1 : Description de l'audit clinique, critères de sélection des dossiers patients et réponses des apprenants

Objectifs : Évaluer sa pratique sur la base d'une grille d'audit et de dossiers patients sélectionnés en fonction de critères précis.

Contenu : Grille d'audit composée de 12 critères d'évaluation. Le niveau d'atteinte de chaque critère d'évaluation est calculé à partir de données cliniques recueillies de façon **rétrospective**, par analyse des dossiers de patients. Dix dossiers doivent au minimum être pris en compte.

Durée : 90 minutes

Module 2 : Mesure et analyse des écarts : sélection d'actions d'amélioration

Objectifs : Visualiser et analyser les écarts constatés entre la pratique réelle et la pratique attendue ou recommandée. Mettre en place des actions d'amélioration.

Contenu : Identification des différentes causes des écarts : professionnelle, institutionnelle, organisationnelle, personnelle. Définition des actions d'amélioration en fonction de la gravité des écarts et de la nature des actions à mettre en œuvre accompagnées de leur date de mise en place. Les actions pourront être de nature informative, formative, matérielle, organisationnelle.

Durée : 60 minutes

Partie B : le bon usage des médicaments chez la personne âgée en lieu de vie (domicile et structure du médico-social) (3h)

1. Les généralités (20min)

Module 1 : Le circuit du médicament

Objectif : Connaître les différentes étapes du circuit du médicament

Contenu : Le macro-processus du circuit du médicament d'après E. Dufay-F. Locher – E. Schmitt – janvier 2008

Durée : 15 min

Format : Diaporama dynamique (motion design)

Module 2 - Terminologie autour du médicament

Objectif : Connaître les principaux termes relatifs au médicament

Contenu : Définitions : médicament, iatrogénie, effet indésirable, mésusage, polymédication, automédication.

Durée : 5 min

Format : Diaporama dynamique (motion design)

2. La personne âgée et le bon usage des médicaments (1h15)

Module 1 : Qu'est-ce qu'une personne âgée ?

Objectif : Identifier les modifications du vieillissement physiologique de la personne âgée pour comprendre les effets des médicaments

Contenu : Physiologie du vieillissement sur les différents organes, identification des impacts sur le métabolisme

Durée : 30 min

Format : Diaporama dynamique (motion design)

Module 2 : Polypathologie et polymédication

Objectif : Mesurer les enjeux de la polypathologie et de la polymédication dans la prise en soin d'une personne âgée

Contenu : Définition des notions de polypathologie et de polymédication, Quand polypathologie et polymédication ne font pas bon ménage !

Durée : 15 min

Format : Diaporama dynamique (motion design)

Module 3 : Les situations à risque présentées par la personne âgée

Objectif : Mettre en exergue au regard de la situation de la personne âgée une démarche de bénéfices/risques

Contenu : Les différentes situation à risque (inter actions médicamenteuses, aggravation de l'état de santé, iatrogénie...), méthodologie de mise en place d'une démarche de bénéfices/risques

Durée : 30 min

Format : Diaporama dynamique (motion design)

3. Le rôle des professionnels dans la mise en place des bonnes pratiques en matière de sécurisation dans l'accompagnement de la personne âgée nécessitant un traitement (1h25)

Module 1 : Sécuriser entre la ville et le lieu de vie

Objectif : Connaitre et savoir mettre en application les règles de bonnes pratiques dans les étapes de distribution, prescription et délivrance

Contenu : la prescription : Qui ? quoi ? où ? quand ? comment ? pourquoi ? – Arbre décisionnel de la prescription chez la personne âgée, la dispensation : comment respecter les règles de dispensation, les erreurs médicamenteuses : que faire ?

Durée : 30 min

Format : Diaporama dynamique (motion design)

Module 2 : Administrer les médicaments

Objectif : Savoir mettre en application les principes à respecter dans l'administration des médicaments.

Contenu : Qui administre les médicaments et dans quelles conditions, la règle des 5 B, différences entre administrer et aider à la prise, préparation des médicaments pour un bon usage (interruptions de tâches), le broyage des médicaments.

Durée : 30 min

Format : Diaporama dynamique (motion design)

Module 3 : Assurer le suivi de l'admiration

Objectif : Savoir mettre en place un raisonnement clinique en lien avec le bon usage des médicaments

Contenu : Le suivi : effets indésirable, iatrogénie, inter actions médicamenteuses. La réévaluation selon la méthode : QQQCP. L'observance du traitement. L'éducation thérapeutique

Durée : 15 min

Format : Diaporama dynamique (motion design)

Module 4 : Mettre en place des outils pour dialoguer sur le bon usage des médicaments

Objectif : Favoriser le partage d'information pour un bon usage des médicaments

Contenu : partage de l'information, coordination des prises en charges, protocoles de coopération, conciliation médicamenteuse...

Durée : 10 min

Format : Diaporama dynamique (motion design)

Évaluation de l'acquisition de connaissances en fin de partie sous la forme de QCM.

Partie C : Réévaluation des pratiques professionnelles : audit clinique (1h30)

Module 1 : Réévaluation des pratiques professionnelles

Objectif : Réévaluer sa pratique. Suivre l'impact des mesures d'amélioration.

Contenu : Réévaluation des pratiques sur la base des mêmes critères d'évaluation et des mêmes modalités qu'à l'audit initial sur 10 dossiers **rétrospectifs**. Les apprenants auront accès à cet audit **seulement 3 mois**, au plus tôt, après avoir complété le dernier module de la formation continue. Cette réévaluation permet de suivre l'efficacité des actions d'amélioration des pratiques mises en œuvre.

Durée : 90 minutes.